

CRÉATION**Trop de droits d'auteur
impayés ?**

Quelque 596 millions d'euros. C'est, selon le ministre de l'Economie, Kris Peeters, le montant que les sociétés de gestion de droits d'auteur doivent encore reverser aux auteurs et artistes. En l'espace de quatre ans, ce montant a augmenté de 129 millions. *« Il s'agit de montants particulièrement élevés, fait-il valoir. Les artistes et auteurs sont entre-temps privés des revenus auxquels ils ont droit »*. Les sociétés de gestion réfutent toute lenteur et estiment la situation normale. L'Agecoa (producteurs films, TV) fait notamment valoir que les chiffres avancés par le ministre reprennent des montants dus mais qui ne lui ont pas été payés (créances) ainsi que des montants bloqués parce qu'il y a des litiges entre ayants droit ou pour des raisons contractuelles. La Sabam, quant à elle, fait valoir que les chiffres de l'arriéré datent du 31 décembre alors qu'elle doit précisément attendre la fin de l'année pour avoir une vue globale sur les émissions diffusées par les chaînes télés et radios. Cela lui permet ensuite de répartir les droits entre auteurs. Et ce montant à répartir augmente d'année en année... (J.-F.M.)